

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N : R-4169-2021 Phase 2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR S.E.C.
et
HYDRO-QUÉBEC

Demandereses

et
FÉDÉRATION CANADIENNE DE
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (ci-après
la « FCEI »)

Intervenante

DÉCLARATION SOUS SERMENT D'ANTOINE GOSSELIN
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)

Je soussigné, Antoine Gosselin, domicilié au 1039, rue de Dijon, à Québec, district judiciaire de Québec, province de Québec, G1W 4M3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par la FCEI dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, à la rédaction du mémoire C-FCEI-0032 ainsi qu'à la rédaction de la réponse à la demande de renseignements no 2 de la Régie de l'énergie C-FCEI-0035;
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :


Antoine Gosselin

Affirmé solennellement devant moi par
visioconférence, ce 27 mars 2023

DocuSigned by:



Diane Duhamel

D78D23408419401...



Commissaire à l'assermentation
Tous les districts judiciaires du Québec